L'AMIRAL LAURENT-JEAN-FRANÇOIS TRUGUET (1752-1839)

PAR

Luc FORLIVESI

INTRODUCTION

Malgré sa très longue carrière de soixante-quatorze ans et les hautes fonctions qu'il a occupées, l'amiral Truguet est resté un personnage quelque peu méconnu. Les historiens de la Marine au XIXe siècle ont en général repris les éléments biographiques contenus dans différents dictionnaires et articles sans se référer aux sources elles-mêmes, ce qui les a amenés à parfois dépasser le cadre strict des faits établis pour en arriver à déformer certains passages de la vie de Truguet.

Le personnage de Truguet passait pour l'exemple type de l'officier opportuniste, au verbe haut et dont les actes n'étaient pas à la hauteur des promesses faites. La seule notice biographique assez complète de l'amiral, œuvre d'un de ses descendants, Jules de Martineng, officier de marine, qui a utilisé des documents qu'il avait à sa disposition sans toujours les compléter avec d'autres fonds, permettait malgré tout d'apprécier la diversité des postes occupés par Truguet à travers des périodes aussi différentes dans leur contexte que la guerre d'Indépendance des États-Unis, les campagnes maritimes de la Convention et du Directoire, et la défense des côtes du Grand Empire.

L'exploitation conjointe des archives (dont certains fonds étaient ignorés) et des ouvrages assez rares traitant de la marine révolutionnaire et impériale ont conduit à confronter dans un premier temps les différents avis émis par les historiens au sujet de l'amiral avant de les rapporter aux documents. Les zones d'ombre qui couvrent certaines années de la vie de Truguet ne sont qu'une manifestation des difficultés rencontrées dans l'étude d'une carrière dont les périodes les plus importantes ont à plusieurs reprises été suivies d'exils ou de disgrâces liés aux vicissitudes politiques du moment.

SOURCES

A l'image de la carrière diversifiée et parfois mouvementée de l'amiral, les sources se caractérisent par leur dispersion entre quelques grandes séries des dépôts publics et une collection privée détenue par les descendants de Truguet à Toulon. Les dossiers personnels conservés aux Archives nationales ainsi qu'au Service historique de la Marine à Vincennes (C⁷ 331 et CC⁷ 2 404), joints à aux papiers de la sous-série GG ² (20, 22 et 23), ont formé le point de départ de la documentation. Ces documents constituaient cependant un ensemble assez disparate de pièces soustraites aux fonds dont elles auraient dû faire partie.

Les riches fonds de la correspondance envoyée et reçue ont permis de retracer les carrières du père et de l'oncle de l'amiral ainsi que la sienne. Les autres fonds des Archives nationales ont été exploités, notamment AF II (Comité de salut public) et AF III (Directoire exécutif). Les fonds du Minutier central ont permis de retrouver les papiers concernant les successions de Truguet et de son oncle. Les deux missions diplomatiques remplies par Truguet ont été étudiées dans la correspondance politique des archives du ministère des Affaires Étrangères dont le dépouillement s'est révélé très fructueux. Les archives du port de Brest ont été dépouillées, celles du port de Toulon ont fait l'objet de sondages.

La tradition des papiers de l'amiral, dont la complexité s'est fait jour après l'examen des dossiers des Archives communales de Toulon, a orienté la recherche vers l'étude de la dispersion de ces fonds. Les papiers conservés par les descendants de Truguet à Toulon, auxquels j'ai pu avoir accès, forment un ensemble fourni concernant les campagnes maritimes de la Convention et du Directoire (un inventaire provisoire en a été dressé et le journal de la campagne de septembre 1792 à mars 1793 édité en annexe). Les fonds du port de Rochefort, de Hollande et d'Espagne, d'un intérêt complémentaire, n'ont pu être consultés.

PREMIÈRE PARTIE LES DÉBUTS DE TRUGUET

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE TRUGUET ET LA MARINE

La famille dans laquelle naît Laurent-Jean-François Truguet le 10 janvier 1752 est depuis une génération au moins au service de la Marine, tant à Toulon qu'à Versailles. Le père de Truguet fait une carrière exemplaire en

commençant second maître d'équipage pour finir après quarante-quatre ans de service avec la croix de l'ordre de Saint-Louis et une provision de chef d'escadre en 1776. L'oncle de l'amiral fait pour sa part carrière dans les bureaux de Versailles où il devient premier commis en 1761. Il participe aux premiers classements des archives de la Marine et à la rédaction de l'ordonnance de 1765. La tante de Truguet met en relation par son mariage les membres de sa famille avec des officiers de l'administration du port de Toulon et des services de santé. D'autre part l'alliance avec une grande famille toulonnaise, les Martineng, jointe aux états de service élogieux de son père et à la protection de son oncle, permet au jeune Laurent-Jean-François d'obtenir un brevet de garde de la Marine en 1765. Ses premiers embarquements le conduisent dans le Levant pour des missions géographiques.

CHAPITRE II

LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

Laurent-Jean-François Truguet, enseigne de vaisseau, participe sur l'escadre de d'Estaing aux opérations maritimes et terrestres des années 1778-1783. Ses capacités l'amènent à s'occuper du ravitaillement des troupes débarquées et à commander un bataillon dans l'assaut de Savannah. Décoré de l'ordre de Saint-Louis après cet épisode, il revient en France avant la paix. Il a côtoyé pendant cette période des officiers dont il devient l'ami : Missiessy, Choiseul-Gouffier, etc.

CHAPITRE III

LA MISSION À CONSTANTINOPLE

La recherche d'une compensation à la possible perte des colonies des Antilles amène le roi à orienter sa politique vers l'empire ottoman. L'ambassadeur Choiseul-Gouffier envoyé en 1784 est chargé de remettre en état les forces militaires du sultan. Il emmène avec lui Truguet pour effectuer diverses missions pour son service. Truguet participe à l'effort de régénération de la marine turque en rédigeant deux manuels pratiques. Il dresse les premiers relevés complets de la mer de Marmara et des côtes des Dardanelles. Il obtient aussi des beys égyptiens deux traités de commerce permettant le passage par la mer Rouge.

DELIXIÈME PARTIE

LES ANNÉES INCERTAINES (1789-1799)

CHAPITRE PREMIER

L'EXPEDITION DE SARDAIGNE

Après une période d'inactivité entre 1789 et 1792, Truguet, au retour d'un voyage en Angleterre, reçoit le commandement de l'escadre de Toulon. Il est promu contre-amiral le 29 juin 1792. Les plans du gouvernement l'amènent à coopérer avec les troupes de l'armée du Midi devant Nice, puis à se rendre à Gênes avant de faire route vers la Sardaigne. Après une escale en Corse pendant laquelle Truguet est confronté à l'indiscipline des troupes, l'escadre attaque Cagliari, mais le retard du débarquement, dû au mauvais temps, et l'inexpérience des gardes nationaux font échouer l'entreprise. A son retour à Toulon, Truguet est appelé à Paris auprès du ministre. Son séjour prolongé dans la capitale et ses origines toulonnaises le font suspecter par le Comité de salut public qui ordonne son arrestation en septembre 1793 et sa destitution trois mois plus tard.

CHAPITRE II

LES ANNÉES DIFFICILES

Libéré après le 9 thermidor, réintégré et promu au grade de vice-amiral en mai 1795, Truguet est appelé auprès du Comité de salut public. Il collabore à la réorganisation de la Marine, mais les effets en sont limités. Les changements politiques et l'avènement du Directoire l'amènent aux plus hautes fonctions puisqu'il est nommé ministre de la Marine et des Colonies en novembre 1795. La tâche de Truguet à ce poste est rendue difficile par le contexte politique du moment. Il met cependant en place des réformes pour améliorer le recrutement des officiers et tente de régler la situation difficile de Saint-Domingue. L'échec de l'expédition d'Irlande dont il organise le départ jette sur lui un discrédit. La méfiance est aggravée par les opérations financières qu'il a faites pour obtenir des fonds en numéraire et payer les marins. Les attaques menées contre lui poussent les Directeurs à le révoquer en juillet 1797.

CHAPITRE III

L'AMBASSADE DE FRANCE À MADRID

Après son éviction du ministère, Truguet est nommé en octobre 1797 à l'ambassade de Madrid. La mission qui lui est confiée doit permettre le rapprochement de l'Espagne et de la France, ainsi que le règlement du problème de l'alliance avec le Portugal face à l'Angleterre. Sur le plan politique, Truguet obtient du roi une décision radicale d'expulsion hors du royaume des émigrés et des prêtres, dont l'application reste lente. Son intransigeance amène Talleyrand, ministre des Affaires Étrangères, à entraver son action en envoyant ses propres agents. L'imbroglio qui résulte de ces pratiques fait naître un réel contentieux entre Truguet et son secrétaire d'ambassade, qui ne prend fin qu'avec le rappel de Truguet en mai 1798 et son retour différé en novembre. Les Directeurs lui refusent toute audience et le mettent en novembre sur la liste des émigrés en application de la loi. Truguet accepte son sort et part en Hollande à la fin de l'année.

TROISIÈME PARTIE

LES GRANDS COMMANDEMENTS ET LA DISGRÂCE

CHAPITRE PREMIER

DE L'EXIL À L'OPPOSITION

Truguet, qui avait entretenu une correspondance avec Sieyès pendant son exil, rentre à Paris après le coup d'État de Brumaire. Il n'exerce pas de commandement, mais semble compromis avec certains opposants, membres du Tribunat, hostiles à Bonaparte. Le peu de documents relatifs à ces menées permet seulement de relever quelques projets sans suite échafaudés par ces opposants. Truguet est cependant nommé au conseil d'État en 1800, mais les réactions de Bonaparte, qui veut réprimer les jacobins après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, provoquent une altercation entre les deux hommes.

CHAPITRE II

LA MISSION DE TRUGUET À CADIX

Bonaparte nomme Truguet à Cadix en juin 1801 pour permettre la réunion des flottes espagnole et française afin de porter secours à l'armée d'Égypte. L'activité de Truguet dans le port espagnol lui permet de préparer avec de faibles moyens une escadre dont la nouvelle direction est Saint-Domingue. Le vice-amiral rentre à Paris en mai 1802.

CHAPITRE III

LE COMMANDEMENT DE TRUGUET À BREST ET SA DISGRÂCE

Dans le vaste dispositif mis en place par Bonaparte pour attaquer l'Angleterre, l'escadre de Brest devait opérer une diversion permettant le passage des troupes groupées à Boulogne. Truguet, en service extraordinaire, est mis à la tête de ces vaisseaux en septembre 1803. Il doit faire face à des difficultés liées à l'indiscipline et à la pénurie de l'arsenal. Au moment de la proclamation de l'Empire, il écrit à Bonaparte pour lui exprimer son opinion personnelle, défavorable au changement de régime, mais prononce malgré tout le serment de fidélité exigé des officiers. Rappelé en juin 1804 par le ministre sur ordre de Napoléon qui l'accuse d'inactivité, Truguet se voit cependant promu au rang de grand officier de la Légion d'Honneur. La volonté de l'empereur l'écarte du conseil d'État et le fait rayer des dignitaires de l'ordre. Il reste alors à Paris sans emploi jusqu'en 1809.

CHAPITRE IV

LA PRÉFECTURE MARITIME DE HOLLANDE

Après un rapide passage au port de Rochefort comme préfet maritime, Truguet est nommé en avril 1811 à la préfecture maritime de l'arrondissement d'Amsterdam. Il doit y mettre en état la flotte et faire surveiller les côtes de Hollande face aux incursions des vaisseaux anglais dans le cadre plus général du Blocus continental. Truguet est réintégré en novembre dans les rangs de la Légion d'Honneur comme grand officier. Les troubles qui se multiplient dans les territoires hollandais viennent écourter ses fonctions. Il reste à son poste face aux armées ennemies et est fait prisonnier par les cosaques en novembre 1813.

QUATRIÈME PARTIE

LA FIN D'UN MONDE

CHAPITRE PREMIER

LA RESTAURATION ET LE RALLIEMENT

Truguet se rallie sans trop de difficultés à Louis XVIII dès la première Restauration. Ce dernier lui donne en septembre 1814 le grand Cordon de la Légion d'Honneur et le fait comte. Il ne participe pas aux Cent-Jours et se retrouve, d'août à décembre 1815, chargé de défendre le port de Brest d'une possible attaque des Prussiens qui envahissent la France. Devenu pair de France en mars 1819, Truguet participe régulièrement aux travaux de la Chambre des pairs. Ses idées politiques sont souvent développées dans le cadre des réformes de la Marine. C'est en juillet 1818 qu'il se marie avec Castalie Lafiteau (née le 27 juillet 1794).

CHAPITRE II

LES DERNIÈRES ANNÉES

Les dernières années sont pour Truguet l'occasion de vivre à Paris dans une certaine aisance et de défendre sans relâche ses idées sur la Marine. Il a en 1821 un fils, Gustave, qui embrassera la carrière diplomatique. Le couronnement de la carrière de Truguet se situe en novembre 1831 quand Louis-Philippe l'élève à la dignité d'amiral de France honoraire. Il meurt le 26 décembre 1839 et est enterré en grande pompe au cimetière du Père-Lachaise.

CONCLUSION

Si la carrière de Truguet peut paraître jalonnée de changements de direction au gré des événements politiques, la réalité du personnage reste assez complexe à définir. L'officier de la guerre d'Indépendance et l'amiral de la Restauration ont eu une même préoccupation : le service de la Marine. Le rôle

joué par Truguet dans les différents postes et commandements qu'il a occupés/ se caractérise par la constance de ses motivations, dont n'est pas absente une certaine ambition personnelle. Sa longévité peu commune en fait un témoin privilégié des transformations et des revers survenus dans la Marine pendant ces années décisives.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Éditions du journal de bord du vaisseau *Le Tonnant* (septembre 1792-mars 1793), conservé dans un fonds privé à Toulon. — Lettre de la mère de Truguet à son fils (Toulon, 30 juillet 1793). — Extraits de rapports et de lettres au Directoire exécutif. — Lettre à Bonaparte (18 mai 1804?).

ICONOGRAPHIE

Objets conservés à Toulon par les descendants de Truguet (portrait, épée, brevets sur parchemin, plans manuscrits). — Monument funéraire de l'amiral Truguet au cimetière du Père-Lachaise.